

Ressortissants Ukrainiens

Séjour des ressortissants ukrainiens

La préfecture du Morbihan a mis à disposition une adresse courriel dédiée pour toute question relative au droit au séjour et aux conditions d'accueil des ressortissants ukrainiens : pref-sejour-ukrainiens@morbihan.gouv.fr

Offres d'emploi

Recrutement

Dans le cadre des séjours adaptés organisés l'été, à l'intention d'enfants et d'adultes en situation de handicap mental, l'Association Epal, association à but non lucratif dont le siège est à Brest, doit recruter un nombre important d'animateurs avec ou sans BAFA. Soucieux de proposer des projets et un encadrement de qualité à nos adhérents, en rencontrant et formant nos équipes, nous privilégions un recrutement sur la Bretagne via nos bureaux de Brest, Quimper, Rennes, Nantes et nos permanences régulières sur le Morbihan. Pour tout renseignement : **Cannic Laurent / Responsable Vacances Adaptées / 02 98 41 36 32 (ligne directe)**



INFORMATIONS DIVERSES



L'INFLUENZA AVIAIRE RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSECURITE DANS LES BASSES COURS

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- ▶ confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- ▶ exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

- ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière ;
- protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

A vos agendas...



LES RUES N'APPARTIENNENT EN PRINCIPE A PERSONNE

CIE L'HÔTEL DU NORD (HAUTS DE FRANCE)
Déambulation sonore dans l'espace public
Départs toutes les 30 minutes de 14h00 à 17h00
Point de départ de la déambulation à la salle du Roiset - Guéhenno

La metteure en scène Lola Naymark et la créatrice sonore Mélanie Péclat, en hommage à Georges Perec, se livrent à une enquête théâtrale et sensorielle sur le lien qui relie des habitants à leur commune et à leurs rues. Elles posent cette fois-ci leurs valises à Guéhenno et partent, micro en main, à la rencontre des habitants avec une question : "À qui appartient la rue ?". Casqués sur les oreilles, par petits groupes, les spectateurs seront guidés dans la commune par la voix de quatre de ses habitants.

La compagnie et la commune recherchent des témoins volontaires de tout âge pour construire le spectacle. Vous habitez la commune de Guéhenno et souhaitez participer à ce projet ? Faites-le nous savoir !

Durée 60 min / A partir de 10 ans
Tarif C

TRANSPORT SCOLAIRE

2022/2023

À destination des écoles
MATERNELLES & PRIMAIRES

Inscriptions pour le 10 juin 2022

Usage annuel ou ponctuel

Tarifs* : 120€/an/enfant

BREIZHGO

Centre MORBIHAN COMMUNALE

Contact : 02 97 26 85 01 - transport scolaire@cmc.bzh
Inscriptions : www.centre-morbihan-communale.bzh
*A titre indicatif

LE P'TIT DJEUVNO

Mot du Maire

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022 de 8h à 19h à la salle du Roiset (près du stade). Votre participation électorale est essentielle pour la légitimité d'un candidat et la représentativité du futur gouvernement. La baisse du taux de participation est une source d'inquiétude depuis quelques décennies et concerne tous les scrutins. Les jeunes sont d'autant plus attendus aux urnes car sont plus abstentionnistes en règle générale. Ainsi, je vous recommande de vous mobiliser pour élire notre futur président.

Pour les élections, le protocole sanitaire est assoupli. Le port du masque est recommandé mais pas obligatoire, même pour les positifs au Covid. Les passe- vaccinaux ou sanitaires ne sont pas exigés.

Concernant votre situation électorale, vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788> Attention : le téléservice ne fonctionne que si vous remplissez l'ensemble des champs et que vous indiquez tous vos prénoms dans l'ordre de l'état civil.

Une nouvelle carte électorale a été envoyée par la poste à toutes les personnes inscrites sur la liste électorale de Guéhenno. Nous vous remercions de bien vouloir signaler à la mairie toute erreur figurant sur cette carte. En cas de non-réception, la carte sera disponible au bureau de vote le jour des élections. Vous vous munirez dans ce cas d'une pièce prouvant votre identité.

En cas d'absence, vous pouvez donner procuration à tout moment à une personne de confiance et jusqu'à un jour avant le scrutin. Vous pouvez faire cette démarche de 2 façons différentes.

En ligne Grâce au service « Maprocuration » sur le site maprocuration.gouv.fr

Ou par le formulaire papier en téléchargeant le formulaire cerfa n°14952*03 en ligne ou au guichet de la gendarmerie/commissariat. Puis le compléter. Vous devez ensuite vous présenter en personne et avec un justificatif d'identité à la gendarmerie. Un récépissé vous est ensuite remis.

A bientôt aux urnes !

Bonne lecture,

Nolwenn BAUCHÉ.

Fermeture mairie et agence postale

La mairie et l'agence postale seront fermées : **mardi 19 avril 2022 après-midi.**
Merci de votre compréhension.



Informations municipales

Elections présidentielles

Les dimanches 10 et 24 avril 2022 auront lieu les élections présidentielles.
Le bureau de vote situé à la salle du Roiset sera ouvert de 8h00 à 19h00.



Les personnes qui ont effectué leur demande d'inscription sur les listes électorales par internet après le 2 mars ou par papier en mairie après le 4 mars 2022, seront bien inscrites sur les listes électorales de la commune mais ne pourront pas participer aux élections présidentielles, elles ne pourront participer qu'aux élections législatives et recevront leur carte après les élections présidentielles.

Concours photos

Le concours photos (des rues et des ruelles) est toujours d'actualité, n'hésitez pas à participer jusqu'au 30 avril 2022.



AVRIL 2022



Votre Mairie

Pour nous contacter :
Tél. 02 97 42 29 89
contact@guehenno.fr

Horaires Mairie

Tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h
Le mardi et le jeudi
De 14h à 17h

Permanences des élus :

Nolwenn BAUCHE, Maire
Permanence
le samedi matin
sur rendez-vous

Permanence CCAS et

Mutuelle solidaire
Martine FERRAND
06-77-63-67-51

2ème mardi de chaque mois

de 10h à 12H

le 12 AVRIL 2022

Et le 10 MAI 2022

Infos Pratiques

MÉDECIN DE GARDE :

composez le 15
qui vous orientera vers le
service de régulation
PHARMACIE : appeler le 3237

PLANNING BIBLIOTHÈQUE

Ouverture
◦ **les mercredis** : 13/04 ; 20/04 et 27/04
de 15h30 à 17h00.
◦ **les dimanches** : 03/04 ; 10/04 et 24/04
de 10h30 à 12h00.

Le prêt de livres est gratuit.



DÉCHETTERIE

Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la déchetterie de Brénolo
Du lundi au samedi : 08h30-12h30 / 14h00-18h00
Le jeudi : Fermée

Responsable publication :
Mme Nolwenn BAUCHE
imprimé par : Mairie de Guéhenno

INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Questionnaire projet de territoire

N'hésitez pas à répondre à l'enquête citoyenne relative au projet de territoire de Centre Morbihan Communauté : <http://www.vivreencentremorbihan.bzh> ou directement sur les questionnaires disponibles en mairie. L'enquête se termine fin avril.



Spectacle

« *les rues n'appartiennent en principe à personne* » le dimanche 15 mai 2022, pensez à réserver vos places auprès de CMC

INFORMATIONS ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT - BIODIVERSITE

Le paillage : une alternative préventive pour le désherbage des espaces végétaux

L'objectif du paillage est d'empêcher la croissance des plantes adventices en les privant de lumière, de limiter l'évapotranspiration (moins d'arrosage), de favoriser le développement d'une vie microbienne et d'auxiliaires (vers de terre) qui enrichit le substrat, d'enrichir le sol en matière organique par la décomposition du paillis. La condition primordiale à la bonne réussite d'un paillage est la préparation du sol qui doit être parfaitement désherber au préalable. La mise en place se fait de préférence sur terre humide, avec une épaisseur suffisante (8 à 10 cm) et un apport complémentaire au besoin (tous les deux ans).

Les techniques de paillage les plus couramment pratiquées sont présentées ci-dessous.

Les matières végétales

UTILISATION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
LES COPEAUX DE BOIS		
Pieds d'arbres, massifs de vivaces, d'arbustes, de fleurs annuelles ou les jardinières Coût : 2 à 3 € HT/m ² Durée : jusqu'à 4 ans	Stable Différents coloris	Couleur peu résistante Assez coûteux
LES FEUILLES MORTES		
Massifs d'arbustes, pieds d'arbres ou de haies, jardinières Coût : gratuit Durée : 6 à 12 mois	Permet de valoriser un déchet vert Recyclage sur place Décomposition en humus	Sensibilité au vent si non broyées
LES TONTES DE GAZON		
Massifs d'arbustes, pieds d'arbres ou de haies, jardinières (Faire sécher avant de les utiliser) Coût : gratuit Durée : quelques mois	Permet de valoriser un déchet vert Riches en azote et décomposition rapide Amélioration de la structure du sol	Une couche trop épaisse peut favoriser l'apparition de maladies et les limaces (sous couche humide) Décomposition rapide Durée de vie très courte
LES PAILLETES DE LIN OU DE CHANVRE		
Massifs de fleurs annuelles ou les jardinières - ép. 3 à 10 cm Coût : 3 à 4 € HT/m ² Durée : 1 an	Couleur claire esthétique Stables si arrosées à la plantation Riches en éléments nutritifs	Assez coûteux Plantation difficile (fibres serrées) Formation possible d'une croûte Réverbération
LES MELANGES ALGOS FORESTIERS		
Massifs de vivaces, massifs d'arbustes Coût : 5 € HT/m ² Durée : 1 à 3 ans	Très bons résultats Résistent au vent Fertilisant	Aspect esthétique grossier Assez coûteux
LES GRANULATS DE BOIS		
Massifs de vivaces, d'arbustes, de fleurs annuelles ou les jardinières Coût : 2 à 3 € HT/m ² Durée : 1 à 3 ans	Résistent au vent Bons résultats Granulat coloré Dalle possible pour les entourages d'arbres avec de la résine	Assez coûteux
LA PAILLE OU PAILLE COMPRESSEE		
Pieds d'arbres, massifs de vivaces, d'arbustes, de fleurs annuelles ou les jardinières Coût : 3 à 5 € HT/m ² Durée : jusqu'à 4 ans	Facilité de mise en œuvre	Aspect grossier de la paille Assez coûteux
LE BOIS RAMEAL FRAGMENTE (BRF) OU REUTILISATION DES DECHETS VERTS		
Broyage à l'automne des branches et rameaux (diamètre inférieur à 7 cm) – Vigilance sur les déchets utilisés : graines, plants infestés, maladies fongiques... Pieds d'arbres, massifs, arbustes, vivaces ou graminées Coût du broyage Durée : 1 à 2 ans	Valorise les déchets de taille Favorise la pédogenèse et l'activité microbienne Enrichit le sol en éléments nutritifs Assez efficace contre les adventices	N'utiliser que des feuillus (moins de 20% de résineux) Diamètre des branches inférieur à 7 cm, à prélever uniquement pendant la période de dormance Nécessité d'un broyat fin Risque de pénurie d'azote juste après sa mise en œuvre

Le BRF est plus un amendement organique permettant de stimuler la vie du sol qu'un paillage au sens strict

Les coûts sont indicatifs

Les écorces et autres cosses

UTILISATION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
LES ECORCES DE PIN		
Massifs de vivaces, d'arbustes, pour les plantes de terre acide Coût : 10 € HT/m ² Durée : 1 à 3 ans	Empêche efficacement la pousse des adventices Aspect esthétique intéressant Bonne dégradabilité	Acidifient le sol Coûteux
LES COSSES DE BLE NOIR		
Massifs de vivaces et d'arbustes, massifs d'annuelles, jardinières Coût : 1 € HT/m ² Durée : jusqu'à 2 ans	Efficace Riche en éléments nutritifs Bonne intégration esthétique Ralentit ou empêche le déplacement des limaces	Pousse de graines possible Dégradation assez rapide
LES ECORCES DE PEUPLIER		
Massifs de vivaces et d'arbustes Coût : 4 € HT/m ² Durée : 1 à 3 ans	Empêche très efficacement la pousse des adventices Bonne dégradabilité	Dégradation assez rapide Assez coûteux
LES ECORCES DE FEVES DE CACAO		
Massifs de vivaces et d'arbustes, massifs d'annuelles, jardinières Coût : 6 € HT/m ² Durée : 1 an	Très efficace Riche en éléments nutritifs Odeur de cacao (si humidité) Bonne intégration esthétique	Assez coûteux Odeur parfois dérangeante Dégradabilité rapide Production non locale

Les coûts sont indicatifs

Le paillage minéral peut durer plusieurs années mais ne participe pas à l'enrichissement du sol

UTILISATION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
L'ARDOISE		
Massifs de vivaces ou d'annuelles, jardinières Coût : 3 € HT/m ²	Obtenu par recyclage Résiste au vent pH neutre Durable	Plutôt lourd à manipuler Assez coûteux
LA POUZZOLANE		
Massifs de vivaces ou d'annuelles, jardinières Coût : 3 € HT/m ²	Bon aspect esthétique Bon effet couvrant Durable	Plutôt lourd à manipuler Prix élevé hors lieux de production
LES DECHETS DE COQUILLES SAINT-JACQUES		
Massifs de vivaces ou d'annuelles, jardinières Coût : 4 à 5 € HT/m ²	Bon aspect esthétique Bon effet couvrant Rééquilibre le pH des terres acides Bons résultats dans les massifs de rosiers	Assez coûteux Couleur blanche Réverbération
LES AUTRES MINERAUX : graviers, galets, sable, brique pilée		

Les coûts sont indicatifs

Les toiles se différencient par leur dégradabilité, elles nécessitent une préparation soignée avant la pose

UTILISATION	AVANTAGES	INCONVENIENTS
LES TOILES TISSEES BIODEGRADABLES		
Installation de massifs d'arbustes et de haies Coût : 2 € HT/m ² , variable selon l'épaisseur Durée : 3 ans	Biodégradable Durabilité Infiltration de l'eau Enrichissement du sol	Aspect peu esthétique en cours de dégradation
LES TOILES TISSEES ET BACHES POLYETHYLENE OU POLYPROPYLENE		
Installation de massifs d'arbustes et de haies Coût : de 0.5 à 1 € HT/m ² Durée : plusieurs années	Empêche très efficacement la pousse des adventices	Ne se dégradent pas Détruit la vie microbienne A retirer au bout de 4 à 5 ans Aspect peu esthétique
<i>Il est déconseillé d'utiliser des toiles tissées en plastique, elles dégradent le sol de manière importante</i>		
LES FEUTRES VEGETAUX		
Installation de massifs d'arbustes ou de haies Coût : 1 à 4 € HT/m ² très variable selon la nature et l'épaisseur Durée : 2 ans en moyenne	Biodégradable Infiltration de l'eau Enrichissement du sol Bonne intégration esthétique	Dégradabilité rapide Aspect peu esthétique en cours de dégradation Fragile Assez coûteux

Les coûts sont indicatifs

A retenir : Le **paillage organique** est plus intéressant que les matières synthétiques ou minérales, il possède de nombreux avantages : conserver l'humidité en été, éviter le dessèchement de la terre et la propagation des adventices mais aussi protéger la microfaune (bonne santé du sol).

INFORMATIONS COMMUNALES

Repas de chasse à emporter

La société de chasse de Guéhenno organise des repas à emporter le samedi 23 Avril devant la salle du roiset à partir de 11h.

Les repas sont à réserver pour le 16 Avril !

Vente de tickets à la boulangerie et au Gwenn ha du .

Où au 06-73-64-45-25(trésorier) 07-87-03-05-77(président)

Menu : entrée pâté / civet de chevreuil / dessert

**VENTE
A EMPORTER**

Boulangerie GUILLEMET

Suite à des rumeurs, les gérants de la boulangerie Guillemet tiennent à rassurer leurs clients, leur boulangerie n'est pas à vendre et l'activité ne va pas cesser.
Merci de votre compréhension

